



Centre Communal d'Action Sociale
Procès-verbal
Du Conseil d'Administration
Du vendredi 18 octobre 2024

Nombre de membres en exercice	17
Nombre de présents	10
Nombre de pouvoirs	2
Nombre de votants	12

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-huit octobre à 17h30, les membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, dûment convoqués le 9 octobre 2024, se sont réunis Salle des Commissions à Dreux, sous la présidence de Monsieur Mounir CHAKKAR.

Etaient présents :

Mounir CHAKKAR, Silvia COUSIN, Christine PICARD, Valérie VERDIER-DAUTREME, Isabelle ANTORE, Jacques DAUTREME, Nadine LEHOUX, Régine-Françoise MAILLET, Nadine TOUTAIN, Philippe VISERY.

Etaient excusés :

Pierre-Frédéric BILLET (pouvoir à Mounir CHAKKAR), Carine GENTIL, Josette MARTIN, Caroline VABRE (pouvoir à Silvia COUSIN), Sophie WILLEMIN, Nadine CHOLIN, Marie-Christine RUTKOWSKI.

Le quorum étant atteint, le Conseil d'Administration peut valablement délibérer.

Secrétaire de séance : Cécile CABRITA, Directrice du CCAS.

Le Conseil d'Administration,

Approuve à l'unanimité :

1. L'ordre du jour.

Ratifie à l'unanimité :

2. Le procès-verbal du Conseil d'Administration du 25 juin 2024.

Prend acte :

3. Du compte-rendu des décisions prises par le Vice-Président en application de l'article R.123-21 du Code de l'Action Sociale et des Familles,
4. Du compte-rendu des décisions prises par la Commission Permanente en application de l'article R.123-22 du Code de l'Action Sociale et des Familles,

Le Conseil d'Administration,

Après en avoir délibéré,

Approuve à l'unanimité :

5. La convention relative aux remboursements de frais de formation à la suite d'une mutation d'agent,
6. Le tableau des emplois du Centre Communal d'Action Sociale : mise à jour,
7. La convention de groupement de commandes pour la passation d'un accord cadre relatif à la prestation de restauration collective : retrait d'un membre,
8. L'organisation de la marche Octobre Rose 2024 : modalités d'inscription et répartition des fonds collectés,
9. L'acceptation d'une subvention au profit du Centre Communal d'Action Sociale dans le cadre de l'organisation de la marche d'Octobre Rose,
10. L'acceptation de dons au profit du Centre Communal d'Action Sociale,
11. La décision modificative n°2 – Budget principal - Centre Communal d'Action Sociale,
12. La décision modificative n°2 – Budget annexe - Service d'Aide A Domicile,

13. La décision modificative n°2 – Budget annexe – Résidence Autonomie la Vaumonnaie,
14. La décision modificative n°1 – Budget annexe – Forfait Soins Courants,
15. La convention de partenariat 2024 entre la Ville de Dreux, le Centre Communal d'Action Sociale de Dreux et l'association Les Lumières de la Ville,
16. Communications diverses :
 - ✓ **Marche Octobre Rose du 26/10/2024** : Mounir CHAKKAR souhaite que les adhérents des associations soient mobilisés pour participer à cette manifestation.
 - ✓ **Collecte au profit de l'épicerie sociale des 22, 23 et 24 novembre 2024** : Mounir CHAKKAR sollicite les administrateurs du CCAS pour leur participation à la collecte sur un créneau d'une ou deux heures. Silvia COUSIN est disponible le 23 ou le 24 et Isabelle ANTORE les 22, 23 et 24. Sandrine POUILLET, responsable de l'épicerie sociale, les contactera afin de leur faire part de ses besoins.

La séance est levée à 18H00.

**Pour le Président, par délégation de
signature Le Vice-Président du CCAS**



Mounir CHAKKAR



**La secrétaire de séance
Directrice du CCAS**



Cécile CABRITA